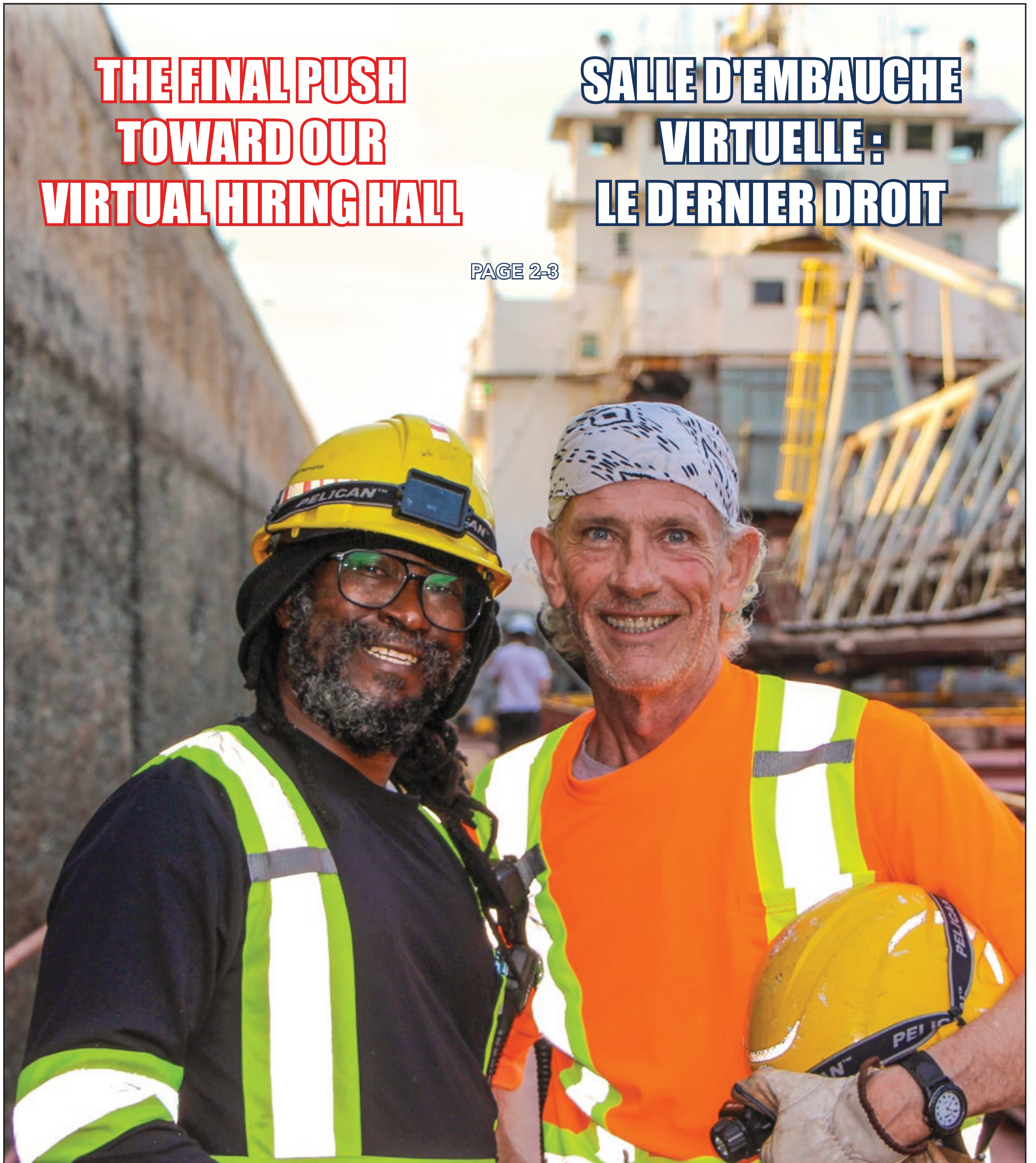


Proudly printed in Canada - Imprimé avec fierté au Canada

**THE FINAL PUSH
TOWARD OUR
VIRTUAL HIRING HALL**

**SALLE D'EMBAUCHE
VIRTUELLE:
LE DERNIER DROIT**

PAGE 2-3





Mike Given, President

The Final Push Toward our Virtual Hiring Hall

Members of the SIU Canada,

This sailing season has been an extremely busy one, both in the amount of work our members have been getting and the work being done by your Union officials. As the summer draws to a close and colder weather approaches, we want to remind all Members to please practice safe work habits on board your vessels and look out for one another. Keep your focus while on the job and take your time when necessary. We all want to go home healthy at the end of the season, and now is no time to lose focus. Look out for your fellow brothers and sisters and ensure everyone is working safely.

SIU2020, our virtual hiring hall available to all SIU Canada members, is nearing its final hurdles before we can fully implement the system, making shipping out easier for every Member of this great Union.

In my last article in the June 2024 issue of The Canadian Sailor, I provided an update on changes to the SIU Constitution, which were voted on by all full-book members of SIU Canada and passed overwhelmingly. These changes were wide-ranging, bringing our Union's constitution into the modern era with updated language and key revisions that members had long requested. These constitutional amendments also included provisions that will allow SIU2020, our virtual hiring hall, to reach its full potential, benefiting all our members.

The Membership Meetings on September 9 in Montreal and September 12 in Niagara addressed some of the final bureaucratic hurdles delaying the full implementation of SIU2020. Specifically, changes to the National Shipping Rules were required to accommodate the introduction of a virtual hiring hall system within the framework that governs our Union. These changes to the Shipping Rules were read aloud at the Membership Meetings and voted on by all SIU

Canada members in attendance. The changes passed easily, and we extend our thanks to all Members who participated in the democratic processes that guide our Union.

The most common question on the minds of SIU Members following the Membership Meetings was: "What's next?"

In the coming months, your Union will work closely with the developers of SIU2020 to conduct tests and background simulations, ensuring the platform's stability and functionality. We aim to resolve any technical issues, making sure the Virtual Hiring Hall operates seamlessly before it goes live for Members. While there is no fixed timeline for these tests, we ask for your patience, as we want to ensure that the platform performs to the highest standards. As your Union leadership, the last thing we want is to launch a system that falls short of expectations. We are committed to delivering a platform that all SIU Canada members can rely on and be proud of, as originally envisioned.

The journey to create this Virtual Hiring Hall has been a long one. Many Union staff members have devoted significant time and effort to make the Virtual Hiring Hall a reality. We are finally seeing the light at the end of the tunnel, and soon all SIU Canada members will be able to experience everything this platform has to offer. While some changes may accompany this new system, they will be to the benefit of all members, simplifying the process of shipping out and performing tasks that would have previously required a visit to a Union Hall.

We would like to extend our gratitude to all SIU Canada members for their patience and active participation throughout this process. We look forward to providing further positive updates on SIU2020 in the next issue of The Sailor.



ENVOI DE PUBLICATIONS CANADIENNES - CONTRAT NO.: 40051129

Follow us on:
Retrouvez nous sur :



www.seafarers.ca

**SEAFARERS' INTERNATIONAL UNION
OF CANADA**

**SYNDICAT INTERNATIONAL
DES MARINS CANADIENS**



Mike Given
President / Président



Charles Etienne Aubry
Executive Vice-President
Vice-président exécutif



Chris Given
Secretary-Treasurer
Secrétaire-trésorier



Vincent Giannopoulos
Vice-President
Vice-président



Josh Sanders
Vice-President
Vice-président



Nadia Pecoraro
Women's Representative
Représentante des femmes



Alex Morris
Non-Marine Director
Directeur Non-Maritime

Headquarters Quartiers Généraux

200 - 1333 rue St-Jacques
Montréal, Québec. H3C 4K2
Tél **514.931.7859**
Fax 514.931.3667
siuofcanada@seafarers.ca

Records Department Services des dossiers

9300 Henri-Bourassa O., Suite 280
Montreal, QC, H4S 1L5
Tél **514.931.7859**
Fax 514.931.3667
records@seafarers.ca

Newfoundland Terre-Neuve

1601 Station C,
St. Johns, NFLD A1C 5P3
Tél **514.931.7859**
Fax 514.931.3667
siuofcanada@seafarers.ca

Québec

207 - 1009 Route de l'Église,
Québec, Qué. G1V 3V8
Tél **418.529.6801**
Fax 418.529.3024
quebec@seafarers.ca

Thorold

4 - 9 Pine Street North
Thorold, Ont. L2V 3Z9
Tel **905.227.5212**
Fax 905.227.0130
thorold@seafarers.ca

Vancouver

403-860 Homer Street
Vancouver, B.C. V6B 2W5
Tel **604.687.6699**
Fax 604.687.6897
vancouver@seafarers.ca

SEAFARERS' TRAINING INSTITUTE INSTITUT DE FORMATION DES MARINS

4 - 9 Pine Street North
Thorold, Ont. L2V 3Z9
Tel **905.227.5212**
Fax 905.227.0130
sti-ifm@seafarers.ca

SEAFARERS' MEDICAL PLAN RÉGIME MÉDICAL DES MARINS

(Catherine Hand)
200 - 1333 rue St-Jacques
Montréal, Québec. H3C 4K2
Tél **514.931.7859 Ext 227**
Fax 514.931.3667
medical@seafarers.ca



Salle d'embauche virtuelle : le dernier droit

Chers membres du SIMC,

Cette saison de navigation a été très occupée, tant du point de vue du volume de travail offert à nos membres que du point de vue du travail effectué par vos représentants syndicaux. Alors que l'été touche à sa fin et que le temps froid approche, nous souhaitons rappeler à tous les membres qu'ils doivent adopter des habitudes de travail sécuritaires à bord de leurs navires et veiller les uns sur les autres. Restez concentrés sur votre travail et prenez votre temps lorsque nécessaire. Nous voulons tous rentrer chez nous en bonne santé à la fin de la saison, et ce n'est pas le moment de perdre le cap. Veillez sur vos confrères et consœurs et assurez-vous que tout le monde travaille en toute sécurité.

SIU2020, la salle d'embauche virtuelle accessible à tous les membres du SIMC, est sur le point de franchir les dernières étapes avant que nous puissions pleinement mettre en œuvre le système, facilitant ainsi l'expédition pour tous les membres de ce grand Syndicat.

Dans mon dernier article paru dans l'édition de juin 2024 du Marin, j'ai fait le point sur les changements apportés à la Constitution du SIMC, qui ont été votés par tous les membres à part entière du SIMC et qui ont été adoptés à une écrasante majorité. Ces changements ont été d'une grande portée, faisant entrer la Constitution de notre Syndicat dans l'ère moderne avec un langage mis à jour et des révisions clés que les membres avaient demandées depuis longtemps. Ces amendements constitutionnels

comprennent également des dispositions qui permettront à SIU2020, notre salle d'embauche virtuelle, d'atteindre son plein potentiel, au bénéfice de tous nos membres.

Certains des derniers obstacles bureaucratiques qui retardent la mise en œuvre complète du SIU2020 ont été abordés lors des réunions des membres du 9 septembre à Montréal et du 12 septembre à Niagara. Plus précisément, des changements aux règles nationales de transport maritime ont été nécessaires pour permettre l'introduction d'un système de salle d'embauche virtuelle dans le cadre qui régit notre Syndicat. Ces changements aux règles de transport maritime ont été lus à haute voix lors des réunions des membres et votés par tous les membres du SIMC présents. Les changements ont été facilement adoptés et nous remercions tous les membres qui ont participé aux processus démocratiques qui guident notre Syndicat.

La question la plus fréquemment posée par les membres du SIMC à l'issue des réunions des membres était la suivante : « Quelle est la prochaine étape ? »

Au cours des prochains mois, votre Syndicat travaillera en étroite collaboration avec les développeurs de SIU2020 pour effectuer des tests et des simulations en arrière-plan, afin de garantir la stabilité et la fonctionnalité de la plateforme. Notre objectif est de résoudre tous les problèmes techniques et de veiller à ce que la salle d'embauche virtuelle fonctionne de manière transparente avant

qu'il ne soit mis en service pour les membres. Bien qu'il n'y ait pas de calendrier fixe pour ces tests, nous vous demandons d'être patients, car nous voulons nous assurer que la plateforme fonctionne selon les normes les plus élevées. En tant que direction de votre Syndicat, nous ne voulons surtout pas lancer un système qui ne répondrait pas aux attentes. Nous nous engageons à livrer une plateforme sur laquelle tous les membres du SIMC peuvent compter et dont ils peuvent être fiers, comme nous l'avons envisagé à l'origine.

Le chemin parcouru pour créer cette salle d'embauche virtuelle a été long. De nombreux membres du personnel du Syndicat ont consacré beaucoup de temps et d'efforts pour faire de la salle d'embauche virtuelle une réalité. Nous voyons enfin la lumière au bout du tunnel, et bientôt tous les membres du SIMC pourront faire l'expérience de tout ce que cette plateforme a à offrir. Bien que certains changements puissent accompagner ce nouveau système, ils seront à l'avantage de tous les membres, simplifiant le processus d'expédition et l'exécution de tâches qui auraient auparavant nécessité une visite dans une salle syndicale locale.

Nous souhaitons exprimer notre gratitude à tous les membres du SIMC pour leur patience et leur participation active tout au long de ce processus. Nous attendons avec impatience de vous fournir d'autres mises à jour positives concernant le SIU2020 dans la prochaine édition du Marin.

AUTOUR DES PORTS | AROUND THE PORTS



SIU Constitution Vote Tallying Committee - July 2024



Charles Aubry, Vice-président exécutif

Relais Nordik

Étant donné l'écart considérable entre les propositions syndicales et celles de la partie patronale, les Membres naviguant sur le Bella Desgagnés se sont prononcés afin d'octroyer au syndicat un mandat de grève et de moyens de pression à être exercé au moment jugé opportun. Parallèlement, nous avons déposé, auprès du Ministère du Travail, une demande de conciliation. Le conciliateur ayant été nommé, la conciliation débutera en septembre. En espérant que la Compagnie prendra au sérieux la volonté de nos Membres de faire ce qui sera nécessaire afin d'obtenir les conditions de travail qui méritent car leur dévotion est sans équivoque. En effet, le service offert à bord par l'équipage est, aux dires même de la Compagnie, sans reproches. Les relations avec la partie patronale restent bonnes, ce qui nous permet de régler des griefs sans avoir recours à l'arbitrage. Nous restons donc à l'affût, comme toujours, des besoins de nos fidèles Membres afin que leurs droits soient respectés et que l'ambiance à bord reste propice à un environnement de travail sain.

Desgagnés Marine Cargo

Le 17 juillet dernier, c'est avec un fort mandat de grève, octroyé à 96% au syndicat, que le comité de négociation s'est présenté à la table. Ce jour-là, une entente de principe a été conclue. Dès la semaine suivante, nous avons débuté les visites de navires afin de présenter et recommander l'entente. L'offre étant bonne, nous étions fiers de la dévoiler aux Membres qui œuvrent principalement à la desserte des villages et mines du grand Nord canadien. Des majorations salariales très avantageuses qui seront aussi appliquées sur la prime de débarquement, des améliorations aussi pour ce qui est du paiement de salaire lors des exercices de sauvetage et combat d'incendie, le paiement des frais de transports pour les relèves, une amélioration du calcul de l'ancienneté, un langage bonifié à l'article de Santé et Sécurité donnant au syndicat plus d'accès à l'information afin de s'assurer de la sécurité de nos Membres. Il a aussi été conclue une majoration supplémentaire aux Chefs Matelots afin premièrement de reconnaître l'importance de leur travail mais

aussi encourager les Membres à occuper cette position. À noter aussi que l'Entente comprenait, conformément à la politique corporative, l'octroi de lunettes de sécurité avec prescription. Vers la fin août, alors que les visites étaient complétées, une présentation virtuelle a eu lieu afin que les Membres absents lors des visites puissent être au fait de l'offre et poser leurs questions. C'est donc avec plaisir que nous pouvons annoncer qu'en date du 26 août dernier, l'Entente de principe a été ratifiée par les Membres à 78% avec un fort taux de participation. Le processus de signature est en cours afin que les changements de taux soient appliqués le plus rapidement possible et que le paiement des rétroactivités suive. J'en profite pour remercier mes collègues Vince Giannopoulos Anthony Côté et pour leur participation aux visites et présentations sur les navires. Merci aussi au Comité de négociation composé de Frédéric Monger et Ali Harb qui m'ont apporté une aide inestimable lors des rencontres avec la Compagnie.

Desgagnés Marine Petro

À la suite de la ratification de l'Entente de principe des cargos, la suite des choses regarde bien pour les pétroliers. Les pourparlers se poursuivent en septembre et nous avons bon espoir d'en arriver à une entente sous peu. La question des salaires reste en suspens pour les taux horaires, mais aussi pour ce qui est d'une bonification lorsque les navires de la flotte ouvrent dans l'Arctique. Avec l'appui du représentant des employés à la table, une aide précieuse nous est donnée. Encore plusieurs propositions restent en suspens et nous nous efforçons de remplir autant que faire se peut, le mandat que les Membres nous ont donné. Notre objectif est de présenter une offre recommandable aux Membres en octobre.

Dragage Océan DM

Dans l'édition précédente du Marin canadien, nous vous informions qu'une offre avait été rejetée par une forte majorité chez les Matelots de Dragage Mécanique. Le 20 juin dernier, une rencontre avec la Compagnie a eu lieu et une Entente de principe a été conclue. S'en est suivi une présentation où le Syndicat a présenté et recommandé la dernière Entente.

L'Entente de principe étant à la satisfaction des Membres, elle a conséquemment été ratifiée dans une forte proportion (93%). Cette nouvelle Convention collective garanti de bonnes conditions de travail à nos Membre j'jusqu'en aout 2026. J'en profite pour remercier Stéphane Tremblay pour son travail en tant que représentant des Membres employés au dragage.

Industries Océan

La Convention collective expirant au printemps prochain au chantier maritime de l'Isle-aux-Coudres une assemblée générale des Membres sera tenue en septembre afin de donner au Syndicat un mandat de négociation. Le but étant de donner l'opportunité à toutes et à tous de s'exprimer sur l'orientation que devra prendre les discussions et de produire un document de proposition conséquent. Il est à noter qu'une ouverture monétaire a eu lieu en 2023, majorant les salaires. Nous pourrions compter sur un comité de négociation fort encore une fois et sommes confiants qu'une offre patronale substantielle sera au rendez-vous. Les premières rencontres avec la Compagnie seront tiendront avant le période des fêtes.

SPOM

Les discussions se poursuivent et une Entente est imminente chez les Capitaines et Matelots de bateaux pilotes à Montréal. Le syndicat a soumis un langage pour un dernier article normatif, sinon, tout le reste est réglé et

à la satisfaction du Comité de négociation. Un vote est donc à prévoir au mois de septembre. Nous sommes confiants que les Membres seront contents et satisfaits des conditions monétaires. À suivre.



Aubry, Charles - DMC ratification 2024



Relais Nordik

Given the significant gap between the union's proposals and those of the employer, the members sailing aboard the *Bella Desgagnés* have spoken out, granting the union a strike mandate. This allows pressure to be applied at the appropriate time. At the same time, we have filed a request for conciliation with the Ministry of Labour. A conciliator has been appointed, and the conciliation process will begin in September.

We hope the company will take seriously our members' determination to secure the working conditions they deserve. Their dedication is undeniable, with the company itself acknowledging that the service provided by the crew is beyond reproach. While relations with the employer remain positive, enabling us to resolve grievances without resorting to arbitration, we remain vigilant to ensure our loyal members' rights are respected. Our goal is to maintain a healthy and productive working environment on board.

Desgagnés Marine Cargo

On July 17, the negotiating committee approached the bargaining table with a strong strike mandate, granted by 96% of the membership. That same day, a Tentative Agreement was reached. In the following week, we visited ships to present and recommend the agreement to members. Given the favorable terms, we were proud to unveil it to the workers, who primarily serve the villages and mines of Canada's far North.

The Tentative Agreement includes substantial wage increases, which will also be applied to the stevedoring premium. It also provides for improvements in wage payments during drills, coverage of transportation costs for relief workers, enhancements to the calculation of seniority, and stronger language in the Health and Safety article, giving the union greater access to information to protect our members.

An additional wage increase for Bosuns was agreed upon, recognizing

the importance of their role and encouraging members to step into this position. The agreement also includes the provision of prescription safety glasses, in line with corporate policy.

At the end of August, we held a virtual presentation for members who were unable to attend the ship visits, allowing them to ask questions and stay informed. We are pleased to announce that on August 26, the Tentative Agreement was ratified by 78% of the members, with a high participation rate. The signing process is now underway to ensure the new rates are applied as quickly as possible, with retroactive payments to follow soon after.

I would like to extend my gratitude to my colleagues, Vince Giannopoulos and Anthony Côté, for their assistance during the ship visits and presentations, and to the negotiation committee members, Frédéric Monger and Ali Harb, who provided invaluable support during the meetings with the company.

Desgagnés Marine Petro

Following the ratification of the Agreement in Principle for the cargo ships, things are looking promising for the tankers as well. Talks will continue in September, and we are optimistic that an agreement will be reached soon. While the issue of wages remains unresolved, particularly in terms of hourly rates and bonuses for Arctic shipping, we are receiving valuable support from the employee representative at the table.

Several proposals are still under consideration, and we are working hard to fulfill the mandate given to us by the members. Our goal is to present a recommendable offer by October.

DM Ocean Dredging

In the previous edition of *The Canadian Sailor*, we informed you that an offer had been rejected by a large majority of mechanical dredging deckhands. On June 20, we met with the company and successfully reached a Tentative Agreement. The union then presented and recommended the

agreement to the members, and it was ratified by a resounding 93%. This new Collective Agreement ensures favorable working conditions for our members until August 2026. I'd like to take this opportunity to thank Stéphane Tremblay for his dedicated work as a representative of the dredging members.

Industries Océan

With the Collective Agreement at the Isle-aux-Coudres shipyard set to expire next spring, a general meeting of members will be held in September to grant the union a negotiating mandate. This meeting will give all members the chance to express their views on the direction the negotiations should take and help produce a substantial proposal document.

It is worth noting that a monetary opening took place in 2023, resulting in salary increases. We will have a strong negotiating committee once again and are confident that a meaningful offer from the employer will be forthcoming. The first meetings with the company are expected to take place before the holiday season.

SPOM

Discussions among the Captains and Sailors of pilot boats in Montreal are progressing well, and we expect an agreement to be reached soon. The union has submitted language for a final normative article, and all other matters have been resolved

to the satisfaction of the negotiating committee. A vote is expected in September, and we are confident that members will be pleased with the monetary conditions. Stay tuned for more updates.

AROUND THE PORTS | AUTOUR DES PORTS



SIU officials at Montreal Membership Meeting held on September 9, 2024



SIU Constitution Vote Tallying Committee July 2024



The beginning of a new era for the Union as we modernize our operations

The fall season is upon us, and as we reflect on the summer months that have come and gone, I want to take a moment to highlight the important work that has been undertaken by the Union, supported by our incredible membership. Over the past few months, we've made significant and meaningful updates to our Union Constitution, which were strongly approved by a majority vote of the membership. Most recently, we amended our National Shipping Rules, paving the way for a virtual/electronic hiring hall system, which will revolutionize the way we dispatch jobs in the near future.

These are major changes, marking the beginning of a new era for the Union as we modernize our operations. However, the Union has taken careful steps to ensure these changes are gradual, allowing shipping out to continue following the procedures we've all been accustomed to for decades, even if some of them are carried out online.

While the concept of "electronic" shipping may seem like a radical shift, rest assured it will be a slow, carefully managed transition. The first step

will involve thoroughly training our dispatchers and staff to familiarize them with the electronic shipping system. Once they are comfortable, we will move on to training the membership, with Union staff available to assist along the way.

This will be a slow roll-out, and both a virtual hiring hall and the traditional physical hiring hall will remain in place for the foreseeable future. Members will continue to have access to SIU hiring halls and can visit us in person whenever needed.

That said, it is vitally important for all SIU members to register and regularly update their profiles on SIU2020. This portal will eventually become your primary tool for shipping out in the future. Please take the time to verify that your certificates, medicals, mailing addresses, and contact information are kept current.

Dues

If you are sending dues electronically, please ensure that they are sent via Interac e-transfer to dues@seafarers.ca and that you **include your name and reference number in the comment section.**

Currently, roughly 50% of electronically sent dues are missing the necessary information, making it difficult for the Union to allocate these dues correctly. It is the member's responsibility to ensure that dues are submitted with the proper details. Please take this step to help us help you!

Do not let your dues fall into arrears, as this can affect your ability to register and ship out; it may even put your membership status at risk.

Pension and Benefit Beneficiaries

Members should also ensure that their named beneficiaries are kept up to date. If you've recently experienced a significant life event—such as a marriage, divorce, separation, or the birth of a child—it's important to verify that your beneficiary information reflects your current wishes.

Please take the time to review your pension, medical, and death benefit beneficiaries to ensure they are up to date and in line with your intentions.

Le début d'une nouvelle ère pour le Syndicat dans le cadre de la modernisation de ses opérations

La saison automnale est à nos portes et, alors que nous réfléchissons aux mois d'été qui viennent de s'écouler, je souhaite prendre un moment pour souligner le travail important qui a été entrepris par le Syndicat, avec le soutien de nos incroyables membres. Au cours des derniers mois, nous avons procédé à des mises à jour importantes et significatives de notre Constitution, qui ont été fortement approuvées par un vote majoritaire des membres. Plus récemment, nous avons modifié notre règlement national sur l'expédition, ouvrant ainsi la voie à un système de recrutement virtuel/électronique, qui révolutionnera la façon dont nous répartissons les emplois dans un avenir proche.

Il s'agit de changements majeurs, qui marquent le début d'une nouvelle ère pour le Syndicat dans le cadre de la modernisation de ses opérations. Toutefois, le Syndicat a pris des mesures pour s'assurer que ces changements soient progressifs, permettant ainsi à l'expédition des membres de continuer à suivre les procédures auxquelles nous sommes tous habitués depuis des décennies, même si certaines d'entre elles sont effectuées en ligne.

Si le concept d'expédition « électronique » peut sembler un changement radical, soyez assurés qu'il s'agira d'une transition lente et soigneusement gérée. La première étape consistera à dispenser une formation approfondie à nos répartiteurs et à notre personnel afin de les familiariser avec le système d'expédition électronique. Une fois qu'ils seront à l'aise, nous passerons à la formation des membres, avec l'aide du personnel du Syndicat.

Il s'agira d'une mise en œuvre lente, et l'espace de recrutement virtuel et l'espace de recrutement physique traditionnel resteront en place dans un avenir prévisible. Les membres continueront d'avoir accès aux salles syndicales/d'embauche du SIMC et pourront nous rendre visite en personne chaque fois que nécessaire.

Il est donc essentiel que tous les membres du SIMC s'inscrivent et mettent

régulièrement à jour leur profil sur SIU2020. À l'avenir, ce portail deviendra votre principal outil d'expédition. Prenez le temps de vérifier que vos certificats, certificats médicaux, adresses postales et informations de contact sont à jour.

Cotisations

Si vous envoyez vos cotisations par voie électronique, veuillez vous assurer qu'elles sont envoyées par virement Interac à dues@seafarers.ca et que vous **indiquez votre nom et votre numéro de référence dans la section des commentaires.**

À l'heure actuelle, environ 50 % des cotisations envoyées par voie électronique ne comportent pas les informations nécessaires, ce qui rend difficile l'attribution correcte de ces cotisations par le Syndicat. Il est de la responsabilité du membre de s'assurer que les cotisations sont envoyées avec les informations nécessaires. Merci de prendre cette mesure pour nous aider à vous aider !

Ne laissez pas vos cotisations en souffrance, car cela peut affecter votre capacité à vous inscrire et à être expédié ; cela peut même mettre en péril votre statut de membre.

Bénéficiaires de pensions et de prestations

Les membres doivent également s'assurer que les bénéficiaires qu'ils ont désignés sont à jour. Si vous avez récemment vécu un événement important dans votre vie, comme un mariage, un divorce, une séparation ou la naissance d'un enfant, il est important de vérifier que les informations relatives à vos bénéficiaires correspondent à vos souhaits actuels.

Prenez le temps de revoir vos bénéficiaires en matière de pension, de soins médicaux et de prestations de décès pour vous assurer qu'ils sont à jour et qu'ils correspondent à vos intentions.



Assurer que chaque femme se sente en mesure d'exprimer ses préoccupations sans crainte de représailles

En tant que représentante des femmes du SIMC, je suis ravie d'annoncer que de nombreuses femmes marins du SIMC m'ont contactée, me donnant l'occasion d'engager des discussions ouvertes et honnêtes. Ces conversations n'ont pas seulement abordé les défis actuels, mais ont également permis aux femmes de partager leurs luttes passées et les répercussions à long terme qu'elles subissent encore. Pour beaucoup, le fait d'être entendues est une étape cruciale de leur rétablissement. En tant que femme ayant été confrontée à des défis similaires, je comprends combien il est difficile de s'exprimer et d'être véritablement écoutée. C'est pourquoi je tiens à assurer toutes les femmes de notre Syndicat que je suis toujours disponible pour entretenir un dialogue ouvert. Je suis fière d'être aux côtés des femmes marins de notre Syndicat et de m'efforcer de faire une différence significative dans leur vie.

Le chemin parcouru n'a pas été facile. Qu'il s'agisse de veiller à ce que les compagnies respectent les politiques en matière de harcèlement ou de s'assurer que chaque femme se sente en mesure d'exprimer ses préoccupations sans crainte de représailles, le travail est permanent. Mais ensemble, nous progressons. Nous ouvrons la voie à la prochaine génération de femmes marins, nous tendons la main aux nouveaux venus dans l'industrie et nous soulignons que le harcèlement, le harcèlement sexuel et l'intimidation ne sont pas tolérés – ni sur nos navires, ni au sein de notre Syndicat.

Récemment, nous avons publié une brochure qui a été distribuée sur nos navires et dans nos salles d'embauche. Cette brochure aborde la question cruciale du harcèlement en mer et explique ce qu'est le harcèlement selon la

partie II du Code canadien du travail. Elle explique comment le harcèlement peut se produire, quelles sont les mesures à prendre si vous en êtes victime et comment le signaler. L'un des messages les plus importants de la brochure est le suivant : « Il est important de noter que vous ne pouvez en aucun cas faire l'objet de représailles pour avoir signalé une forme quelconque de harcèlement à bord d'un navire. Il ne s'agit jamais d'une simple plaisanterie. Le silence n'est pas un consentement. Le respect des règles n'est pas un consentement. » Cette citation résonne profondément en moi et j'encourage tout le monde à réfléchir à sa signification.

Je recommande vivement à tous les membres du SIMC de lire attentivement cette brochure. Elle a été conçue pour aider les membres du SIMC à identifier le harcèlement et à comprendre les mesures à prendre s'ils en sont victimes sur leur lieu de travail. Il s'agit d'un outil essentiel pour protéger le bien-être de tous les membres de notre Syndicat.

Pour ce qui est de l'avenir, je me réjouis de participer à un séminaire sur les femmes lors du 46e congrès de l'ITF au début du mois d'octobre. Ce sera une excellente occasion d'en savoir plus sur le travail accompli au niveau international pour améliorer les conditions de travail des femmes sur les navires. Je reste déterminée à faire en sorte que les droits et les conditions de travail des femmes marins du SIMC continuent de s'améliorer.

La solidarité nous rend plus forts ensemble.

Making sure every woman feels empowered to voice her concerns without fear of retaliation

As the SIU Women's Representative, I am delighted to report that many SIU women seafarers have reached out to me, allowing me the opportunity to engage in open and honest discussions. These conversations have not only addressed current challenges but have also provided a space for women to share past struggles and the long-term repercussions they are still navigating. For many, being heard is a crucial step in their recovery. As a woman who has faced similar challenges, I understand the difficulties in speaking out and being truly listened to. That's why I want to assure all women in our Union that I am always available for open dialogue. I am proud to stand by our Union's women seafarers and work towards making a meaningful difference in their lives.

This has not been an easy journey. From ensuring that companies comply with harassment policies to making sure every woman feels empowered to voice her concerns without fear of retaliation, the work is ongoing. But together, we are making progress. We are paving the way for the next generation of women seafarers, reaching out to new entrants in the industry and emphasizing that harassment, sexual harassment, and bullying are not tolerated—neither on our ships nor within our Union.

Recently, we launched a trifold brochure that has been circulated on our vessels and in our hiring halls. This brochure addresses the critical issue of

harassment at sea and explains what harassment is according to Part II of the Canada Labour Code. It outlines how harassment can occur, what steps to take if you are a victim, and how to report it. One of the most important messages from the brochure states: "It is important to note that you cannot be retaliated against in any way for reporting any form of harassment aboard a vessel. It is never 'just a joke.' Silence is not consent. Compliance is not consent." This quote resonates deeply with me, and I encourage everyone to reflect on its significance.

I strongly urge all SIU members to read the brochure thoroughly. It has been designed to help SIU Canada members identify harassment and understand

the steps to take if they are experiencing it in the workplace. It's a vital tool for protecting the well-being of everyone in our Union.

Looking ahead, I am excited to attend a women's seminar at the 46th ITF Congress in early October. This will provide an excellent opportunity to learn about the work being done internationally to improve conditions for women on ships. I remain committed to ensuring that the rights and working conditions of SIU women seafarers continue to improve.

In solidarity, we are stronger together.



SIU Canada Women's Representative Nadia Pecoraro at CN Demonstration in Montreal



Josh Sanders, Vice-président, Grands Lacs and Côte Ouest

BUREAU DE THOROLD

Négociations

Seaspan Ferries Corporation

Depuis la publication du dernier numéro du *Marin*, le SIMC a soumis à Seaspan Ferries Corporation (SFC) un avis officiel de négociation. En outre, le Syndicat a sollicité des propositions et des bénévoles pour le comité de négociation.

Après avoir reçu de nombreuses propositions de la part des membres du SIMC employés chez SFC, nous avons compilé un document de proposition complet. Ce document comprend des soumissions directes des membres ainsi que des propositions émanant du Syndicat visant à mettre à jour le langage de la convention collective afin de refléter les changements dans la législation et l'industrie maritime et de traiter les questions ou les griefs qui ont été soulevés pendant la durée de la convention collective actuelle.

Dans un avenir proche, nous mènerons une enquête auprès des membres du SFC travaillant chez SIMC afin d'identifier leurs principales priorités pour le comité de négociation lors de ce cycle de négociations.

Les membres du SIMC travaillant chez SFC ont fait preuve d'un grand intérêt et d'une grande implication tout au long du processus. Le comité de négociation du SIMC sera composé de huit membres d'équipage qui fourniront des informations détaillées sur les conditions de travail et les questions soumises à la négociation. Le comité comprendra également Mike Enever, représentant du quartier général du SIMC sur la côte ouest, et moi-même, en tant que négociateurs principaux.

Nous sommes actuellement en train de fixer des dates avec la compagnie pour entamer le premier cycle de négociations.

Ocean BC Towing (Officers)

Par l'intermédiaire de l'affilié du SIMC du Canada, le Canadian Marine Mates and Engineers Union (CMMEU), nous émettrons bientôt un avis officiel de négociation au nom des capitaines et des chefs mécaniciens employés chez Ocean BC Towing (OBCT). Les membres du CMMEU chez OBCT jouent un rôle inestimable au port de Vancouver et dans les eaux environnantes, en fournissant des services d'assistance aux navires et d'escorte des remorqueurs dans les zones confinées ou à fort trafic.

Nous enverrons bientôt une demande officielle de propositions et inviterons les membres à se porter volontaires pour faire partie du comité de négociation afin de garantir que tous les membres aient la possibilité de soulever des questions et de participer aux négociations en vue d'améliorer leurs conditions de travail.

Mise à jour sur les contrats

Tout au long de l'année 2024, les comités de négociation du SIMC ont négocié avec succès plusieurs renouvellements de conventions collectives dans les régions des Grands Lacs et de la côte ouest. Toutes ces conventions renouvelées comportent des augmentations salariales significatives par rapport aux conventions précédentes et abordent des questions ou des préoccupations spécifiques à chaque lieu de travail.

En outre, votre Syndicat a procédé à un examen approfondi de chaque convention collective pour s'assurer qu'elle est conforme aux mises à jour du *Code canadien du travail*, de la *Loi sur les normes d'emploi* (Ontario), de la *Loi sur les normes d'emploi* (Colombie-Britannique), ainsi que du *Règlement sur les heures de travail des employés des navires de la côte est et des Grands Lacs*, et du *Règlement sur les heures de travail des employés des navires de la côte ouest*. Ces mises à jour sont appliquées si nécessaire en fonction de la région géographique et du fait que la compagnie ou les navires relèvent de la juridiction fédérale ou provinciale.

Comme nous l'avons mentionné dans les éditions précédentes du *Marin*, cinq conventions collectives ont été ratifiées cette année par les membres employés par les compagnies concernées dans les régions des Grands Lacs et de la côte ouest. Ces ententes renouvelées sont à différents stades de mise à jour, de traduction dans les deux langues officielles du Canada (comme requis) et d'impression par un imprimeur syndiqué.

Une fois imprimés, ces ententes seront distribuées aux membres employés par ces entreprises et des exemplaires seront disponibles dans votre centre d'embauche local.

Mobilisation syndicale

Nous restons déterminés à aider les travailleurs non syndiqués qui ont besoin d'une représentation syndicale forte.

Le SIMC s'efforce en permanence d'améliorer les conditions de travail et les salaires de ses membres. Cet objectif peut également être atteint pour les travailleurs sur des lieux de travail non syndiqués ou à bord de navires non syndiqués par le biais d'une campagne de syndicalisation.

Trop souvent, les compagnies non syndiquées maltraitent leur personnel en modifiant unilatéralement les horaires, en offrant une couverture médicale ou des régimes de retraite inadéquats, en imposant des conditions de travail dangereuses ou en abusant de la réglementation sur les heures de travail et de repos. Nombre d'entre elles refusent également de payer les heures supplémentaires, de prendre des vacances ou, pire encore, font preuve d'un zèle excessif en matière de discipline ou procèdent à des licenciements injustifiés.

En encourageant les travailleurs non syndiqués à adhérer au plus grand syndicat de marins du Canada, nous pouvons créer un comité de membres qui négocie des contrats sur la base de leurs propositions. Ce processus permet d'obtenir des augmentations de salaire bien méritées et d'améliorer les conditions de travail par le biais d'une convention collective.

Si vous connaissez quelqu'un qui travaille pour une compagnie qui exploite ses employés ou quelqu'un qui souhaite se syndiquer pour protéger ses avantages sociaux, n'hésitez pas à nous contacter.

Certificats médicaux maritimes de Transports Canada

Des membres ont continué à nous contacter au sujet de retards dans la réception de certificats médicaux à long terme avant l'expiration de leurs certificats provisoires. Transports Canada nous a informés que son service médical manquait de personnel et qu'il donnait la priorité aux certificats dont la date d'expiration est inférieure à 30 jours. Toutefois, la récente modification de la validité nationale de ces certificats, qui est désormais de cinq ans, a permis de réduire une partie de l'arriéré.

Si votre certificat médical provisoire est à moins de 30 jours d'expiration et que vous n'avez pas encore reçu votre certificat à long terme, veuillez communiquer avec le Bureau médical maritime de Transports Canada au 1-866-577-7702.

Si votre certificat provisoire est à moins de deux semaines de son expiration et que vous n'avez pas reçu votre certificat médical à long terme (et que l'on ne vous a pas demandé d'informations médicales supplémentaires), veuillez contacter votre salle syndicale locale pour obtenir de l'aide. Assurez-vous de fournir une copie de votre certificat provisoire par courriel.

Si vous souhaitez que le SIMC reçoive une copie PDF de votre certificat médical à long terme, veuillez nous en donner l'autorisation écrite par courriel afin que nous puissions en demander une copie à Transports Canada en votre nom.

Ces derniers mois, votre Syndicat a réussi à accélérer ce processus pour ses membres et nous sommes déterminés à poursuivre cet effort.

AUTOUR DES PORTS | AROUND THE PORTS



Ocean BC Tugs #2- Assiting Cruise Regatta Cruise Ship Vancouver.



Negotiations

Seaspan Ferries Corporation

Since the last issue of The Sailor, the SIU has issued a formal notice to bargain to Seaspan Ferries Corporation (SFC). Additionally, the Union has solicited proposals and volunteers for the Negotiating Committee.

After receiving multiple proposals from SIU members employed at SFC, we compiled a comprehensive proposal document. This document includes direct submissions from members as well as Union-driven proposals aimed at updating the language of the Collective Bargaining Agreement (CBA) to reflect changes in legislation and the marine industry and address issues or grievances that arose during the term of the current CBA.

In the near future, we will conduct a survey of SFC-SIU members to identify their top priorities for the Negotiating Committee in this round of bargaining.

There has been keen interest and involvement from SFC-SIU members throughout the process so far. The SIU Negotiating Committee will include eight crew members who will provide detailed insight into the working conditions and issues up for negotiation. The Committee will also include SIU West Coast Headquarters Representative Mike Enever and myself as the lead negotiators.

We are currently in the process of setting dates with the company to initiate the first round of bargaining.

Ocean BC Towing (Officers)

Through the SIU of Canada affiliate, the Canadian Marine Mates and Engineers Union (CMMEU), we will soon issue a formal notice to bargain on behalf of the Captains and Chief Engineers employed at Ocean BC Towing (OBCT). Our CMMEU members at OBCT play an invaluable role at the Port of Vancouver and in its surrounding waters, providing ship assists and tug escorts in confined or high-traffic areas.

We will soon be sending out a formal request for proposals and inviting members to volunteer for the Negotiating Committee to ensure that all members have an opportunity to raise issues and participate in negotiations to improve their working conditions.

General Contract Updates

Throughout 2024, SIU Canada's Negotiating Committees have successfully negotiated several collective bargaining agreement (CBA) renewals in both the Great Lakes and West Coast regions. All of these renewed agreements feature significant wage increases compared to previous terms and address specific issues or concerns within each workplace.

Additionally, your Union conducts a thorough review of each CBA to ensure compliance with updates to the *Canada Labour Code*, the *Employment Standards Act* (Province of Ontario), the *Employment Standards Act* (Province of British Columbia), as well as the *East Coast and Great Lakes Shipping Employees Hours of Work Regulations*, and the *West Coast Shipping Employees Hours of Work Regulations*. These updates are applied as necessary based on the geographic region and whether the company or vessels fall under federal or provincial jurisdiction.

As mentioned in previous editions of The Canadian Sailor, five CBAs have been ratified by members employed at relevant companies in the Great Lakes and West Coast regions this year. These renewed agreements are in various stages of being updated, translated into both of Canada's official languages (as required), and printed by a unionized printer.

Once printed, these agreements will be distributed to members employed at those companies, and copies will be available at your local hiring hall.

Organizing

We remain committed to helping non-unionized workers who are in need of strong union representation.

The SIU continuously works to improve the working conditions and wages for our members. This goal can also be achieved for workers at non-union workplaces or on board non-union vessels through a union organizing drive.

Too often, non-unionized companies mistreat their workforce by unilaterally changing schedules, providing inadequate medical coverage or pension plans, enforcing unsafe working conditions, or abusing hours of work and rest regulations. Many also refuse to pay overtime, deny vacation time, or worse, engage in overzealous discipline or wrongful dismissals.

By encouraging non-unionized workers to join Canada's largest seafarers union, we can create a committee of members who negotiate contracts based on their proposals. This process helps secure well-deserved wage increases and improved working conditions through a collective agreement.

If you know anyone working for a company that exploits its employees or someone interested in unionizing to protect their existing benefits, please reach out to us.

TC Marine Medical Certificates

Members have continued to contact us regarding delays in receiving long-term medical certificates before their provisional certificates expire. Transport Canada has informed us that their medical department remains short-staffed and is prioritizing certificates that are within 30 days of expiry. However, the recent change to a five-year domestic validity for these certificates has helped to reduce some of the backlog.

If your provisional medical certificate is within 30 days of expiration and you have not yet received your long-term certificate, please contact the Transport Canada Marine Medical Office at 1-866-577-7702.

If your provisional certificate is within two weeks of expiry and you haven't received your long-term medical certificate (and have not been asked for additional medical information), please contact your local union hall for assistance. Be sure to provide a copy of your provisional certificate via email.

If you would like the SIU to receive a PDF copy of your long-term medical certificate, please provide written permission by email so that we can request a copy from Transport Canada on your behalf.

Your Union has had great success in expediting this process for our members in recent months, and we are committed to continuing this effort.

AROUND THE PORTS | AUTOUR DES PORTS



Ocean BC Tugs #1- Assisting Cruise Regatta Cruise Ship Vancouver



Vince Giannopoulos, Vice-President, St. Lawrence and East Coast

Coastal Shipping

On the East Coast, our members aboard the Coastal Shipping tanker fleet are hard at work delivering fuel to Labrador and the Canadian Arctic before the end of the season.

In early September, Coastal Shipping received opening letters to formally begin the bargaining process for both licensed and unlicensed crews. The next step will be selecting the members who will join us at the table to form the Negotiating Committee. Over the course of the last contract, we've received strong proposals from the membership, and we expect many more as we move forward. We anticipate a clear and unified mandate from our members and are eager to negotiate a contract that everyone can be proud of.

Labrador Marine

Negotiations for the Qajaq are ongoing, with more sessions planned in the coming weeks. Progress slowed over the summer due to a significant gap between our members' monetary expectations and

the company's current offer. The Union and Negotiating Committee remain steadfast, making it clear that our members will not back down from securing a fair contract that ensures appropriate compensation.

Maersk

We have in-person bargaining sessions scheduled in the next few weeks with Maersk Supply Service in St. John's. These sessions will also be attended by a federal mediator. While many issues have already been resolved, the upcoming meetings will focus on outstanding monetary items. We recognize the incredible contributions our members make to Newfoundland and Labrador's and Canada's economies, and we are committed to reaching a deal that reflects their value.

Ocean Remorquage Trois-Rivières

We've completed the first round of negotiations, with the second round scheduled. Members at Ocean Remorquage Trois-Rivières are eager to have their voices heard and secure a strong

contract. While monetary issues remain a priority, members have also emphasized the need for a restructuring of the work schedule to improve work-life balance.

Ocean Remorquage Montreal

At Ocean Remorquage Montreal, we recently held productive meetings with the membership to review proposals. We've received a solid list of items for the next collective bargaining agreement. The company has been notified that the Union and Negotiating Committee are ready, and we expect negotiations to begin soon.

DOF Acquisition of Maersk Supply Service

In July, it was announced that the DOF Group had entered into an agreement to acquire Maersk Supply Service. Since the SIU represents seafarers from both companies, we are in constant communication with all parties to address members'

questions and concerns. The deal is expected to close in the fourth quarter of 2024. We will continue to monitor the situation closely and keep our members informed about any potential impacts on operations.

SEATU – Croisières Essipit

It has been an eventful year for SIU affiliate SEATU members working for Croisières Essipit. We've made significant progress in improving the working relationship between the company and the Union, and we look forward to a positive close to the year as we enter the off-peak tourist season.

Our members take tourists from all over the world on excursions through the Saguenay-St. Lawrence Marine Park, offering intimate views of whales and other marine life. The SIU captains, experienced seafarers, possess extensive knowledge of the area and the marine mammals that inhabit these waters. I encourage all members to visit this beautiful corner of Canada and experience it firsthand.

General Reminder

I'd like to remind all members to keep their documents and certificates up to date, ensuring they remain valid for the trades they are pursuing. It's important to be aware of when and

where certain documents are valid, such as the difference between the two-year and five-year marine medical certificate expiry periods or when a MED refresher is required.

AROUND THE PORTS | AUTOUR DES PORTS



SIU at CN Demonstration in Montreal



Coastal Shipping

Sur la côte est, nos membres à bord de la flotte de pétroliers de Coastal Shipping travaillent fort pour livrer du carburant au Labrador et à l'Arctique canadien avant la fin de la saison.

Au début du mois de septembre, Coastal Shipping a reçu des lettres d'ouverture afin d'entamer officiellement le processus de négociation pour les équipages brevetés et non brevetés. La prochaine étape consistera à

sélectionner les membres qui se joindront à nous pour former le comité de négociation. Au cours du dernier contrat, nous avons reçu des propositions fortes de la part des membres, et nous en attendons beaucoup d'autres au fur et à mesure que nous avançons. Nous nous attendons à un mandat clair et unifié de la part de nos membres et nous sommes impatients de négocier un contrat dont tout le monde pourra être fier.

Labrador Marine

Les négociations pour le Qajaq se poursuivent et d'autres sessions sont prévues dans les semaines à venir. Les progrès ont ralenti au cours de l'été en raison d'un écart important entre les attentes monétaires de nos membres et l'offre actuelle de la compagnie. Le Syndicat et le comité de négociation restent inébranlables et affirment clairement que nos membres ne reculeront pas devant l'obtention d'un contrat équitable garantissant une rémunération appropriée.

Maersk

Des séances de négociation en personne sont prévues au cours des prochaines semaines avec Maersk Supply Service à St. John's. Un médiateur fédéral assistera également à ces séances. Bien que de nombreux problèmes aient déjà été résolus, les prochaines réunions

porteront sur les questions monétaires en suspens. Nous sommes conscients de l'incroyable contribution de nos membres à l'économie de Terre-Neuve-et-Labrador et du Canada, et nous sommes déterminés à parvenir à une entente qui reflète leur valeur.

Océan Remorquage Trois-Rivières

Nous avons terminé la première ronde de négociations et la deuxième ronde est prévue. Les membres travaillant chez Océan Remorquage Trois-Rivières sont impatients de se faire entendre et d'obtenir un contrat solide. Bien que les questions monétaires demeurent une priorité, les membres ont également souligné la nécessité de restructurer l'horaire de travail afin d'améliorer l'équilibre entre le travail et la vie personnelle.

Océan Remorquage Montréal

À Océan Remorquage Montréal, nous avons récemment tenu des réunions productives avec les membres pour examiner les propositions. Nous avons reçu une liste solide d'éléments pour la prochaine convention

collective. La compagnie a été informée que le Syndicat et le comité de négociation sont prêts, et nous nous attendons à ce que les négociations commencent bientôt.

Acquisition de Maersk Supply Service par DOF

En juillet, il a été annoncé que le groupe DOF avait conclu un accord pour acquérir Maersk Supply Service. Comme le SIMC représente des marins travaillant auprès des deux compagnies, nous sommes en communication constante avec toutes les parties pour répondre aux questions et aux inquiétudes des membres. L'accord devrait être conclu au cours du quatrième trimestre 2024. Nous continuerons à suivre la situation de près et à tenir nos membres informés de tout impact potentiel sur les opérations.

SEATU – Croisières Essipit

L'année a été riche en événements pour les membres du SEATU, affilié au SIMC, qui travaillent pour Croisières Essipit. Nous avons fait des progrès significatifs dans l'amélioration des relations de travail entre la compagnie et le Syndicat, et nous nous attendons à une fin d'année positive alors que nous entrons dans la saison touristique creuse.

touristes du monde entier en excursion dans le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, offrant des vues intimes des baleines et autres animaux marins. Les capitaines du SIMC sont des marins expérimentés et possèdent une connaissance approfondie de la région et des mammifères marins qui peuplent ces eaux. J'encourage tous les membres à visiter ce magnifique coin du Canada et à en faire l'expérience.

Nos membres emmènent des

Rappel à tous

J'aimerais rappeler à tous les membres qu'ils doivent tenir leurs documents et certificats à jour et s'assurer qu'ils restent valables pour les métiers qu'ils exercent. Il est important de savoir quand et où certains documents sont valables, par exemple la différence entre les périodes d'expiration de deux ans et de cinq ans du certificat médical maritime ou le moment où une mise à jour des FUM est nécessaire.

AUTOUR DES PORTS | AROUND THE PORTS



SIU joining CN Demonstration in Niagara



Opinion : La trahison des cheminots par le gouvernement canadien est un avertissement pour tous les syndicats

En tant que marins, nous comprenons le rôle essentiel que jouent les travailleurs du secteur des transports dans le fonctionnement de l'économie canadienne. Les travailleurs comme nous veillent à ce que les marchandises circulent et à ce que les industries prospèrent, que ce soit par la mer, par le rail ou par la route. C'est pourquoi les récentes mesures prises par le gouvernement libéral, par l'intermédiaire du ministre du Travail MacKinnon, pour forcer les travailleurs ferroviaires du CN et du CPKC en lock-out à reprendre le travail, ont provoqué une onde de choc au sein du mouvement syndical. La décision de forcer le syndicat à recourir à l'arbitrage exécutoire alors qu'il luttait pour des conditions équitables a essentiellement permis à ces entreprises de tirer profit de leur refus de négocier de bonne foi avec le syndicat. Il s'agit d'une trahison qui touche le cœur de tous les syndicats du pays, y compris le nôtre.

Bien que le NPD ait finalement dissous l'accord de confiance et d'approvisionnement qu'il avait conclu avec les libéraux, nombreux sont ceux qui considèrent que c'est trop peu, trop tard. Leur réaction tardive à la défense des travailleurs et à la prise de position contre cette action n'est pas sincère et soulève de sérieuses questions quant à leur véritable engagement envers la classe ouvrière canadienne. Alors que le NPD s'est toujours présenté comme

le parti des travailleurs, on peut douter de sa capacité à s'unir aux travailleurs alors que de nombreux membres du parti ont clairement hésité à s'opposer à l'intervention du gouvernement.

Le Parti conservateur du Canada, en dépit des récentes manœuvres de son chef Pierre Poilievre, a toujours été hostile aux travailleurs et aux syndicats. À certains moments de son histoire, il a porté cela comme un badge d'honneur, car les intérêts corporatistes ont toujours été une qualité déterminante du parti. Il n'est donc pas surprenant que, derrière des portes closes, le PCC ait célébré la décision des libéraux de forcer les cheminots à reprendre le travail, y voyant à la fois une victoire pour leurs alliés du monde des affaires et une victoire politique.

La Conférence ferroviaire de Teamsters Canada (CFTC), qui représente les travailleurs du CN et de CPKC, s'est battue bec et ongles pour obtenir des salaires équitables, des conditions de travail plus sécuritaires et le respect au travail. Le fait que le gouvernement intervienne et impose un arbitrage obligatoire pour mettre fin à ce différend constitue une atteinte manifeste au droit de grève et de négociation collective des travailleurs. Il ne s'agit pas seulement d'un problème pour les cheminots, mais d'une attaque contre tous les syndicats.

Pour ceux d'entre nous qui appartiennent à la communauté maritime, il s'agit d'une évolution profondément troublante. Nous savons que les luttes des cheminots d'aujourd'hui pourraient facilement devenir nos luttes de demain. Lorsqu'un groupe de travailleurs se voit refuser le droit de négocier collectivement ou de protester contre des conditions injustes, cela affaiblit le tissu des droits du travail dans tous les secteurs. Que se passera-t-il si, l'année prochaine, l'industrie du transport maritime est confrontée à des conflits similaires ? Serons-nous, nous aussi, contraints de retourner au travail par un gouvernement plus intéressé à maintenir les intérêts des entreprises à flot qu'à protéger les droits des personnes qui font tourner l'économie du Canada ?

Malgré sa rhétorique progressiste, les actions du gouvernement libéral montrent que le parti est prêt à se ranger du côté du pouvoir des entreprises au détriment des travailleurs qu'il prétend représenter. La réponse molle et sans énergie du NPD montre que les syndicats ne peuvent plus compter sur les partis politiques pour mener leur combat. C'est un rappel brutal que nous, en tant que travailleurs, devons prendre notre avenir en main. C'est aussi un rappel brutal de ce qui pourrait être en jeu lors des prochaines élections, et nous devons examiner attentivement qui mérite notre soutien et nos votes.

La solidarité qui existe au sein des syndicats et entre eux est notre outil le plus puissant. Les marins savent ce que signifie être à la merci des marées économiques. Nous avons traversé des tempêtes à la fois littérales et de nature politique. Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons étendre notre solidarité à nos confrères et à nos consœurs dans l'industrie du rail et partout où les travailleurs sont mis à mal.

Le retour forcé des travailleurs du CN et du CPKC n'est pas seulement une question ferroviaire ; c'est un signal d'alarme pour tous les syndicats du Canada. Si le gouvernement peut éroder les droits d'un groupe de travailleurs, il peut le faire pour chacun d'entre nous. Nous devons défendre le droit de grève, le droit de négocier et le droit d'être solidaires face à la cupidité des entreprises et à la complicité du gouvernement.

Les enjeux sont importants et l'avenir des travailleurs est en jeu. Veillons à ce que ce soient les travailleurs, et non les patrons ou les hommes politiques, qui aient le dernier mot.

La chronique d'opinion du Marin est publiée occasionnellement dans les éditions du Marin et traite d'une variété de sujets. Cette rubrique a été élaborée par le service des communications du SIMC et se veut un article d'opinion sur les événements actuels. Elle ne reflète pas nécessairement les opinions du Syndicat.

eTransfer vos cotisations!

Le SIMC est désormais en mesure d'accepter le paiement de vos cotisations via virement électronique (eTransfer). Merci d'envoyer vos paiements de cotisations par virement électronique à dues@seafarers.ca. Lors de l'envoi de votre virement, indiquez votre nom complet, votre numéro de membre SIMC et votre numéro de référence SIMC dans la section "Notes/commentaires".



Opinion: The Canadian Government's Betrayal of Rail Workers Is a Warning to All Labour Unions

As seafarers, we understand the critical role transportation workers play in keeping Canada's economy moving. Whether it's by sea, rail, or road, workers like us ensure goods flow and industries thrive. That's why the recent actions by the Liberal government through Labour Minister MacKinnon to force locked-out CN and CPKC rail workers back on the job has sent shockwaves through the labour movement. The decision to force the union into binding arbitration while they were fighting for fair conditions essentially allowed these companies to benefit from their refusal to bargain in good faith with the union — this is a betrayal that strikes at the heart of all unions across the country, including ours.

While the NDP did finally dissolve their confidence and supply agreement with the Liberals, many have viewed this as too little, too late. Their delayed response to defend workers and take a stand against this action feels disingenuous and raises serious questions about their true commitment to working-class Canadians. While the NDP has always positioned itself as the party of labour, there are some doubts as to their ability to unite with workers when there was clear hesitation on the part of many in the party to stand against the government's intervention.

The Conservative Party of Canada, despite recent pandering by party leader Pierre Poilievre, has always been anti-worker and anti-union. At certain points throughout its history, it has worn that as a badge of honour, as corporate interests have always been a defining quality of the party. It would come as no surprise that behind closed doors the CPC was celebrating the Liberals' decision to force rail workers back to the job, seeing this as both a win for their corporate allies and a political victory as well.

The Teamsters Canada Rail Conference (TCRC), which represents the CN and CPKC workers, has been fighting tooth and nail for fair wages, safer working conditions, and respect on the job. For the government to step in and impose binding arbitration to end this dispute is a clear assault on the workers' right to strike and bargain collectively. This isn't just an issue for rail workers—it's an attack on all labour unions.

For those of us in the seafaring community, this is a deeply troubling development. We know that the struggles of rail workers today can easily become our struggles tomorrow. When one group of workers is denied the right to collectively bargain or protest unfair conditions, it weakens the fabric of labour rights across all sectors. What happens if, next year, the shipping industry faces similar disputes? Will we too be mandated back to work by a government more interested in keeping corporate interests afloat than protecting the rights of the people who make Canada's economy run?

Despite its progressive rhetoric, the Liberal



government's actions show that the party is willing to side with corporate power over the very workers it claims to represent. And the NDP's sluggish and hollow response demonstrates that labour unions can no longer rely on political parties to carry our fight. It is a stark reminder that we, as workers, must take our future into our own hands. It is also a stark reminder of what could be at stake in the next election, and we will need to carefully consider who deserves our support and our votes.

The solidarity that exists within and between unions is our most powerful tool. Seafarers know what it means to be at the mercy of economic tides—we've weathered storms both literal and political. Now, more than ever, we must extend our solidarity to our brothers and sisters on the rails and everywhere else labour is being undermined.

The forced return of CN and CPKC workers isn't

just a rail issue; it's a wake-up call for all unions in Canada. If the government can erode the rights of one group of workers, they can do it to any of us. We must defend the right to strike, to bargain, and to stand together in the face of corporate greed and government complicity.

The stakes are high, and labour's future is on the line. Let's ensure that it's the workers, not the bosses or politicians, who have the final say.

The Sailor's Opinion Column is an occasional feature in issues of The Canadian Sailor and deals with a variety of topics. This column was developed by the SIU Canada's Communications Department and is meant to be an opinion piece on current events and does not necessarily reflect the opinions of the Union.

AUTOUR DES PORTS | AROUND THE PORTS



Rae Dela Torre, Charles Labrecque, Vincent Somuelo, Rodney Savoury, Ali Asker Calgan, Joey Edora (Algotitan)

**57th Grantham Optimist Scouts
proudly sponsored by
the SIU Canada**



ETransfer Your Dues!

The SIU accepts dues payments via eTransfer. Please send your dues payments via eTransfer to **dues@seafarers.ca**. When sending your eTransfer, please include your: full name, SIU Membership number, and your SIU Reference number in the notes/comments section when sending your eTransfer.



Christopher Adair

Brother Christopher Adair who joined the S.I.U. on July 31, 2022 passed away on June 14, 2024 at age 60. He worked on the Chi-Cheemaun.

Confrère Christopher Adair qui s'est joint au SIU le 31 juillet, 2022 est décédé le 14 juin, 2024 à l'âge de 60 ans. Il a travaillé à bord le Chi-Cheemaun.



Raymond Dufour

Brother Raymond Dufour who joined the S.I.U. on May 8, 1958 passed away on May 30, 2024 at age 82. He worked on the Coteaudocand he last worked for Assiniboine.

Confrère Raymond Dufour qui s'est joint au SIU le 8 mai, 1958 est décédé le 30 mai, 2024 à l'âge de 82 ans. Il a travaillé à bord du Coteaudoc et il a travaillé en dernier lieu pour le Assiniboine.



Ronald Lachance

Brother Ronald Lachance who joined the S.I.U. on April 10, 1961 passed away on April 23, 2024 at age 80. He worked on the the James Battle and his last vessel the Océan Remorquage Montréal.

Confrère Ronald Lachance qui s'est joint au SIU le 10 avril, 1961 est décédé le 23 avril, 2024 à l'âge de 80 ans. Il a travaillé à bord du the James Battle et de son dernier navire le Océan Remorquage Montréal.



Claude Sergerie

Brother Claude Sergerie who joined the S.I.U. on July 13, 1966 passed away on June 23, 2024 at age 82. He worked on the James Transport and last worked for Rigel Shipping.

Confrère Claude Sergerie qui s'est joint au SIU le 13 juillet, 1966 est décédé le 23 juin, 2024 à l'âge de 82 ans. Il a travaillé pour James Transport et de son dernier navire le Rigel Shipping.



Harold Caffiers

Brother Claude Lapointe who joined the S.I.U. on July 17, 1973 passed away on April 7, 2024 at age 81. He worked on the Royalton and his last vessel the Algoport.

Confrère Claude Lapointe qui s'est joint au SIU le 17 juillet, 1973 est décédé le 7 avril, 2024 à l'âge de 81 ans. Il a travaillé à bord du Royalton et de son dernier navire le Algoport.



Cyrice Chevrier

Brother Cyrice Chevrier who joined the S.I.U. on July 30, 1978 passed away on April 10, 2024 at age 88. He worked on the C.T.M.A. Traversier.

Confrère Cyrice Chevrier qui s'est joint au SIU le 30 juillet, 1978 est décédé le 10 avril, 2024 à l'âge de 88 ans. Il a travaillé à bord du C.T.M.A. Traversier.



Leo Desmarais

Brother Leo Desmarais who joined the S.I.U. on March 13, 1964 passed away on May 7, 2024 at age 77. He worked on the Soreldoc and his last vessel the Algoma Sault.

Confrère Leo Desmarais qui s'est joint au SIU le 13 mars, 1964 est décédé le 7 mai, 2024 à l'âge de 77 ans. Il a travaillé à bord du Soreldoc et de son dernier navire le Ferbec.

57th Grantham Optimist Scouts proudly sponsored by the SIU Canada



IS YOUR BENEFICIARY YOUR EX SPOUSE?

VOTRE BÉNÉFICIAIRE EST-IL VOTRE EX-CONJOINT ?

Update your beneficiaries with the Seafarers' Medical Plan

Mettez à jour vos bénéficiaires avec le Régime Médical des Marins



Note: This is not the same as updating your beneficiary with Manulife. The SMP is a separate entity that requires information to be updated separately.

--
Remarque : Ce n'est pas la même chose que de mettre à jour votre bénéficiaire auprès de Manuvie. Le RMM est une entité distincte qui nécessite que les informations soient mises à jour séparément.



Group Ocean



Group Ocean - Ocean Granville & Ocean Kitsilano

Group Ocean - Ocean Granville



Group Ocean - Patrick Ash, Rheume Belanger, Jerome Milrooney, Phillippe-Etienne Gagne, Tim Simpson, Mark DePaulo, David Blayne Barrow, Joshua Stack Brown, Félix Thibault



Group Ocean - Delta Port - Aneka Notenbomer, Thomas Cowan, Jerry Maltby, Dominic Morin, Sebastien Martel, Jean-Paul Rioux



Group Ocean - Delta Port - Thomas Cowan, Aneka Notenbomer



Edgardo Dumagcas (Atlantic Huron)



Eufemio Hotohot Jr. & Martin Barriault (Algoluna)



Tyler Touchings & Winston Billard (Algoma Niagara)



Trident Warrior



Caroline Benjamin, Bryan Mauger, Jerome Ombler, Cheryl Wyllie (CSL St. Laurent)



Trident Warrior - Chris Sorrentino



Trident Navigation - Donny Olson

UPDATE YOUR EMAIL ON SIU2020

METTRE À JOUR VOTRE EMAIL SUR SIU2020

Rosaire A. Desgagnés

Montréal



Gilles Laurin, Philippe Bélanger, Julien Matte, Axel Dupuis-Grandbois, Thierry Thibodeau
(Berthe A. Desgagnés)



Domingos Pacheco, John MacDougall (Atlantic Huron)



Mitchell Torraville and Arnold Amor
(Algoterra)



Joriel Velasco, Vincent Lemay, Meynardo Maramot
(CSL Ferbec)



Peter Paul Pulig, David Hubert, Miguel Bautista
(Juno Marie)

Sedna Desgagnés Montréal



Philippe Prévost, Sébastien Boulianne, Danny Mattard, Stéphane Gamelin
(Port de Montréal)



Troy Walsh, Kamaldeep Singh, Donna Leddy, Tyler Munden, Michael McClashie, Daniel Lane,
Jamie Keeping (Atlantic Huron)



Philippe Doré-Beaupré, Delphine Jean, Ebenezer Donkoh, Pier-Philippe Gagné,
Claudiu Coadă, Jose Brosoto (Claude A. Desgagnés)



Simon Riopel, Joebert Lobrido, Leonardo Guarra, Galileo Ferrer, Sherwin Alao,
Ramon Platitas, Pier-Yves Larouche (NACC Argonaut)



Dina Ortigosa, Caleb Moore, Jérôme Miville-Dechêne, Alexis Lopez, Julyn Magbiro
(Nordika Desgagnés)



Juno Marie (Montréal)

Mental Health Crisis Hotlines and Support

Lignes d'assistance téléphonique en cas de crise de santé mentale

National Crisis Hotlines

Suicide Crisis Helpline

Call or text 9-8-8

Drug Rehab Services

1-877-254-3348

For First Nations:

Hope for Wellness Help Line

1-855-242-3310

British Columbia

Crisis Centre

1-800-784-2433

Alberta

Alberta Mental Health Line

1-877-303-2642

Saskatchewan

Suicide Crisis Helpline

(Canada wide)

Call or text 9-8-8

Manitoba

Mental Health Help

Call or text 2-1-1

Ontario

Suicide Crisis Helpline

(Canada wide)

Call or text 9-8-8

Québec

Info-Social 811

Call 8-1-1

Newfoundland and Labrador

Mental Health Crisis Line

Call 8-1-1

Nova Scotia

Mental Health Crisis Line

1-888-429-8167

New Brunswick

Mental Health Helpline

1-866-355-5550

Prince Edward Island

Mental Health Helpline

1-833-553-6983

Territories

Suicide Crisis Helpline

(Canada wide)

Call or text 9-8-8

Don't be afraid to seek help if you are experiencing a mental health crisis



N'hésitez pas à demander de l'aide si vous vivez une crise de santé mentale